



CAP n° 8 - catégorie C

Vendredi 13 décembre 2024

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués ce jour, à la dernière CAP N°8 des personnels de catégorie C des corps communs du ministère de la Justice pour l'exercice 2024, sans que par ailleurs nous ayons plus de certitude et d'information sur la mise en œuvre des engagements pris par les différents gardes des Sceaux.

En effet, il y a près d'un an, **l'UNSa Justice** saisissait Éric DUPOND-MORETTI afin d'exiger l'ouverture de travaux concernant les personnels administratifs. Dix mois plus tard, nous avons réitéré notre exigence auprès du nouveau garde des Sceaux, Didier MIGAUD, en lui précisant que les adjoint(e)s administratif(ve)s, secrétaires administratif(ve)s et attaché(e)s méritent eux aussi d'obtenir la reconnaissance qui leur est due. Ce dernier a entendu nos demandes et les a inscrites dans ses priorités cranter dans le projet d'amendement du gouvernement au PLF 2025.

Pour **l'UNSa Justice**, il est question de travailler sur les dispositifs à faire évoluer afin de valoriser l'ensemble des corps communs, qu'il s'agisse d'avancée indemnitaire, de promotions plus dynamiques ou encore, d'attractivités diverses, comme mettre un terme à l'écêtement des heures des agents et d'un nouveau plan de requalification de C en B et d'un plan de requalification de B en A.

Il est aussi question de la mise en œuvre de la création d'une filière technique ministérielle, avec un corps de débouché pour les adjoints techniques corps communs actuels et l'intégration valorisée des personnels techniques de la DAP.

Pour les personnels techniques, ou en est l'avis du Conseil d'Etat et la publication de ce texte ?

Quant aux personnels administratifs, une nouvelle fois nous sommes dans le brouillard, eu égard à l'incertitude liée à la censure prononcée la semaine dernière, un gouvernement démissionnaire et l'absence de PLF 2025 nous permettant d'engager enfin ces négociations pour une reconnaissance et valorisation des missions et de l'engagement des personnels administratifs.

Les personnels administratifs et techniques ont assez attendu, ces dossiers doivent avancer !

Enfin, comment passer sous silence, la mobilisation du 5 décembre 2024 qui a sonné comme un coup de semonce. Cette journée a permis aux agents publics d'exprimer leur refus très majoritaire :

- de l'allongement du délai de carence à 3 jours ;
- de la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie ;
- du non-versement de la GIPA en 2024.

Ces trois projets de mesures doivent être retirés définitivement !

Outre l'abandon des mesures contestées, **pour l'UNSa Justice**, il appartient au nouveau gouvernement de rétablir la confiance et d'ouvrir les chantiers indispensables relatifs à l'attractivité de la fonction publique, et à la fidélisation des agents (**rémunérations, parcours de carrière et conditions de travail...**) La seule méthode qui doit prévaloir est celle du dialogue social et notamment celle de la négociation collective.

L'UNSa Justice demande aux parlementaires et au nouveau gouvernement de construire une Loi de Finances pour 2025 prévoyant des moyens :

- à la hauteur des missions de services publics du ministère de la Justice et à minima de la LOPJ ;
- permettant des créations d'emplois partout où c'est nécessaire, le comblement des emplois vacants et l'ouverture d'un plan de titularisation et de résorption de l'emploi contractuel ;
- des mesures salariales générales, bénéficiant à l'ensemble des agents, titulaires et contractuels ;
- la refonte des grilles indiciaires ;
- le renforcement des politiques d'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes...

L'UNSa Justice continue de porter les revendications exprimées massivement lors de cette journée. La mobilisation engagée ce jeudi 5 décembre est un avertissement qui doit être entendu !

L'UNSa Justice reste mobilisée et prête à riposter une nouvelle fois, si les mesures visant le bashing anti-fonctionnaire étaient maintenues dans un futur projet de Loi de finances. A bon entendeur !"

Paris, le 13 décembre 2024

Pour l'UNSa Justice,

Les élus à la CAP.

L'UNSa Justice
l'action utile !